



# Kent Academic Repository

Read, Dwight, Fischer, Michael D. and Lehmann, F. K. (2014) *Les bases culturelles de la parenté: un changement de paradigme*. L'Homme, 2014 (2). pp. 63-89. ISSN 9782713224430.

## Downloaded from

<https://kar.kent.ac.uk/46932/> The University of Kent's Academic Repository KAR

## The version of record is available from

## This document version

Other

## DOI for this version

## Licence for this version

UNSPECIFIED

## Additional information

## Versions of research works

### Versions of Record

If this version is the version of record, it is the same as the published version available on the publisher's web site. Cite as the published version.

### Author Accepted Manuscripts

If this document is identified as the Author Accepted Manuscript it is the version after peer review but before type setting, copy editing or publisher branding. Cite as Surname, Initial. (Year) 'Title of article'. To be published in *Title of Journal*, Volume and issue numbers [peer-reviewed accepted version]. Available at: DOI or URL (Accessed: date).

## Enquiries

If you have questions about this document contact [ResearchSupport@kent.ac.uk](mailto:ResearchSupport@kent.ac.uk). Please include the URL of the record in KAR. If you believe that your, or a third party's rights have been compromised through this document please see our [Take Down policy](https://www.kent.ac.uk/guides/kar-the-kent-academic-repository#policies) (available from <https://www.kent.ac.uk/guides/kar-the-kent-academic-repository#policies>).

# Les bases culturelles de la parenté :

## un changement de paradigme

Dwight Read (University of California, Los Angeles), Michael D. Fischer (University of Kent, Canterbury) et Frederic K. Lehman (Chit Hlaing) (University of Illinois, Urbana)

*NOTE: Translation by Corinne Hewlitt of original English version published in L'Homme 2014/2 - n° 210, pages 63 à 89. ISSN 0439-4216. This is not an official translation.*

### Introduction

Les travaux sur la parenté présument, depuis l'apparition de ce champ d'études, que le mariage et la reproduction, représentés par des relations généalogiques, sont essentiels à la définition de la parenté (voir entre autres Keesing 1975, Kroeber 1917, Rivers 1924, Scheffler et Lounsbury 1971). En dépit de cette apparente unanimité quant à l'équivalence entre parenté et généalogie, les descriptions ethnographiques sont nettement moins assurées de la centralité de la généalogie. La notion murinbata de « père du bâton à feu » (« *firestick father* ») est distincte de celle de père génétique « du fait que le 'père du bâton à feu' est parfois une femme (Malinowski 1963) » (Barnes 1964). De même, les Tiwi distinguent la procréation d'un enfant biologique et d'un enfant social : ils « admettent qu'un mari ou un amant peuvent faire un enfant en ayant un rapport sexuel avec la mère [mais] un Tiwi doit être *rêvé* par son père, l'homme avec lequel la mère est mariée » (Goodale 1971, p.138, souligné par l'auteur). Chez les !Kung San d'Afrique australe, la généalogie n'a pas d'importance pour un enfant apprenant l'usage des termes de parenté :

ils « ne semblaient pas empressés à apprendre à leurs enfants la position biologique exacte de leurs parents [...] et une personne ne savait pas toujours *pourquoi* elle appliquait tel terme à tel individu tout en étant certaine qu'il s'agissait du terme juste et en connaissant précisément le statut à plaisanterie qu'il lui fallait respecter : cela, les parents l'enseignaient très précisément » (Marshall, 1976, p.204, souligné par l'auteur).

Même si l'on considère que la généalogie est la base des relations de parenté, cela n'explique pas le choix des classes généalogiques désignées par des termes de parenté. Ainsi que le note Roy D'Andrade (2003), on a « ignoré la question de savoir pourquoi les structures de parenté [les terminologies] ont pris telle forme plutôt que telle autre » (p. 311). Les méthodes formelles de l'analyse componentielle, des règles de réécriture et le récent recours à la théorie de l'optimisation issue de la phonématique (Jones 2010) fournissent des comptes rendus descriptifs de terminologies de parenté mais pas les raisons des différences entre elles (Read 2000, 2010a). Des présentations formelles de la distinction posée par Lewis Henry Morgan entre terminologies classificatoires (appelées aujourd'hui des terminologies « bifurcate-merging ») et terminologies descriptives (distinction qu'il base sur l'absence ou la présence de termes de parenté pour les collatéraux) reposent sur une supposition extensionniste qui est « lourde et *ad hoc*, comme une théorie géocentrique des mouvements

planétaires » (Allen 1989, p.182)<sup>1</sup>. Nous demeurons donc face au dilemme suscité par l'affirmation de Morgan selon laquelle les terminologies classificatoires et les terminologies descriptives impliquent «deux formes radicalement distinctes de consanguinité [...] si différentes dans leurs conceptions fondamentales et si dissemblables dans leurs structures » que leur apparition « est peut-être absolument impossible à expliquer » (1871, pp.11-13).

Un élément manque dans l'attribution des relations de parenté aux relations généalogiques : elle ne rend aucunement compte de la logique des terminologies de parenté qui permet aux membres d'une communauté culturelle de calculer (et de comprendre) les relations de parenté directement à partir des termes de parenté, sans faire appel à la généalogie. Marshall Sahlins, comme de nombreux autres ethnographes, rend explicite la logique qui préside à ce calcul :

« les termes [de parenté] permettent à des personnes qui se connaissent peu d'établir un lien de parenté rapidement, sans avoir besoin de faire des calculs généalogiques compliqués, calculs qui seraient en général impossibles. Avec des termes de relation mutuelle, il suffit de découvrir un parent commun. Ainsi, si A est relié à B en tant qu'enfant à mère, *veitanani*, et si C est relié à B en tant que germain de même sexe, *veitacini*, alors A est relié à C en tant qu'enfant à mère, alors même que A et C ne se seraient jamais rencontrés et n'en auraient rien su. *Les termes de parenté sont prédictibles* » (Sahlins 1962, p.155, nous soulignons).

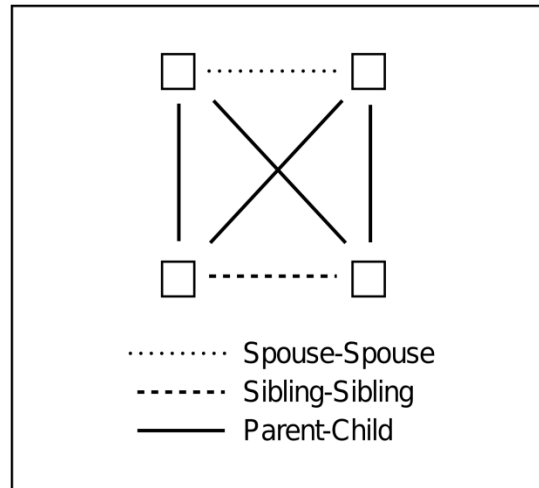
Le fait que les relations de parenté peuvent être calculées de cette façon sans en appeler à la généalogie implique qu'il existe une logique structurelle propre aux termes de parenté. La logique structurelle spécifique à la terminologie a été déchiffrée pour une grande variété de terminologies (Read 1984, 2010c et non daté; Read et Behrens 1990; Bennardo et Read 2007; Leaf et Read 2012) et implémentée par la modélisation informatique (Fischer 1994, Read 1996).

Dans cet article, nous relient la logicité des structures de terminologies de parenté spécifiques à une base conceptuelle qui est commune à un espace généalogique et à un espace de termes de parenté. Ces derniers forment ensemble un espace de relations de parenté, et tous deux dérivent d'une structure de relations que nous appelons « espace de famille » (« family space »). La classification des relations généalogiques par des termes de parenté est déterminée par une application d'un espace représentant les relations des termes de parenté dans un espace de relations généalogiques. Cette démarche rend compte de la définition généalogique des termes de parenté, que l'on présume autrement être des données premières pour comprendre les relations de parenté.

La relation de l'espace de famille à l'espace généalogique et à l'espace des termes de parenté fait également apparaître deux façons différentes dont la relation de germanité a été conceptualisée. Nous montrerons que ces deux façons rendent compte de la distinction entre terminologies descriptive et classificatoire, closant ainsi la question que Morgan estimait « insoluble ». Plus généralement, nous pouvons maintenant progresser sur ce point mais aussi sur d'autres interrogations en suspens dans l'étude des aspects plus formels des systèmes de parenté. Pour cela, il faudra déplacer le point de vue sur la parenté pour l'appréhender depuis un espace de parenté construit à partir des relations structurelles au sein d'un espace de famille et des espaces qui en dérivent, espace généalogique et espace de termes de parenté (Read 2007).

---

<sup>1</sup> La théorie tétradique d'Allen (2008) n'évite les embûches de l'hypothèse extensionniste qu'en postulant une division sociocentrée, sociétale, qui se serait transformée en un système terminologique égocentré, à l'inverse de l'évolution des systèmes à sections australiens qu'il utilise comme modèle pour le système tétradique.



**Fig. 1. Graphe minimal des positions, indiquées par les carrés, composant un espace de famille.** Quatre positions sont nécessaires puisqu'il y a aussi bien une division verticale (parent-enfant) qu'une division horizontale (mari-épouse et enfant-enfant). Selon les critères culturels, une personne (ou plusieurs) pourra être assignée à chacune des quatre positions.

## L'espace de famille

En tant que construction culturelle, le système des termes de parenté qui constitue une terminologie de parenté doit se fonder sur des relations conceptuelles premières (primitives, au sens logique) dont la définition réside à l'extérieur des terminologies de parenté, sans quoi l'on se retrouve dans une circularité. Dans le cadre qui est le nôtre, ces relations conceptuelles primitives proviennent des positions culturellement identifiées qui forment un espace de famille à partir de relations « *aussi vieilles que la famille* » (Morgan 1871, p.10, souligné par l'auteur). D'un point de vue évolutionniste, ces relations conceptuelles primitives ont pour origine la transformation des capacités mentales ou cognitives des précurseurs du moderne *Homo sapiens* (Read 2009, 2010b, 2012).

De façon schématique, on peut modéliser les positions composant l'espace de famille à partir de quatre positions articulées par deux divisions, verticale et horizontale, comme le montre la figure 1<sup>2</sup>. Une personne de sexe masculin ou féminin peut occuper chaque position (représentée par un carré) en tant que parent, enfant ou conjoint déterminé par des critères culturels qui n'ont pas nécessairement une base biologique.

La structure formée de cette façon répond à la définition d'une clique close, prototype d'un réseau social de cohésion maximale, elle constitue donc une unité structurelle de cohésion maximale. En assignant des individus aux positions en fonction de critères culturellement valides, on arrive à une unité comportementale socialement constituée, que nous appelons « famille ». La famille selon Durkheim « n'existe qu'autant qu'elle est une institution sociale, à la fois juridique et morale » (1898, p.329); institution sociale en ce qu'elle est constituée de « formes d'activité sociale qui façonnent l'expérience collective et

<sup>2</sup> L'espace familial englobe l'atome de parenté (Lévi-Strauss [1945] 1958) et a une structure tétradique mais non sociocentrée.

individuelle » (Bellah et al. 1991, p.40), comportant « des positions et des relations caractérisées par certaines attentes, normes ou règles, et procédures » (Martin 2004, p.1256).

Les relations au sein d'une famille comportent une relation parent-enfant, une relation conjoint-conjoint, et une relation germain-germain (Radcliffe-Brown 1950), parfois différenciées par le sexe (fig.1). Les deux premières relations subsument (mais ne sont pas identiques à) une dimension biologique et une dimension culturelle. Mais c'est la relation sociale entre parent et enfant qui est culturellement marquée, pas la relation biologique ou physique. Pour une femme, la relation parent-enfant est liée au fait d'être mère. Être mère n'advient pas par le seul fait de donner naissance à un enfant mais signifie aussi l'activation du statut social (et les responsabilités) de mère, selon des critères culturels qui, en plus de l'accouchement, incluent l'adoption, l'allaitement (voir El Guindi 2010) et la coresidence, entre autres critères possibles dans différentes sociétés.

Pour un homme, les droits, les responsabilités et les devoirs de père sont établis par le biais du mariage, à savoir un acte social qui reconnaît les droits procréatifs, sexuels ou autres d'un individu (ou plusieurs<sup>3</sup>) socialement reconnu comme occupant la place de l'époux. Les droits, responsabilités et devoirs associés à la position de père dans l'espace de famille sont variables d'une société à l'autre et au sein d'une même société, selon la façon dont la paternité est conçue culturellement (d'un rôle très présent à une totale absence) et ne reposent pas forcément sur le rôle biologique de l'homme dans la reproduction<sup>4</sup>. Dans certaines sociétés, comme chez les Tiwi mentionnés plus haut, le rôle de père n'est pas considéré comme constitutif du statut de l'enfant en tant que personne sociale (Goodale 1971).

Le mariage n'a pas d'équivalent dans le domaine biologique. Le mariage n'est pas l'expression culturelle de la monogamie (contra Chapais 2008). Il s'agit d'une relation sociale culturellement construite qui pose que « lorsqu'un enfant naît d'une femme dans des circonstances qui ne sont pas contraires aux règles de la relation, il se verra accorder tous les droits liés à son statut de naissance dans la société ou la strate sociale qui est la sienne » (Gough 1959, p.32)<sup>5</sup>.

Du fait des interconnexions entre toutes les positions dans l'espace de famille (voir fig.1), les droits accordés à la naissance à l'enfant d'une femme mariée doivent être en accord avec les droits, responsabilités et devoirs associés au statut de père. Les droits qu'un père peut exercer sur les enfants de sa femme délimitent par réciprocité les droits de ces enfants vis-à-vis de leur père.

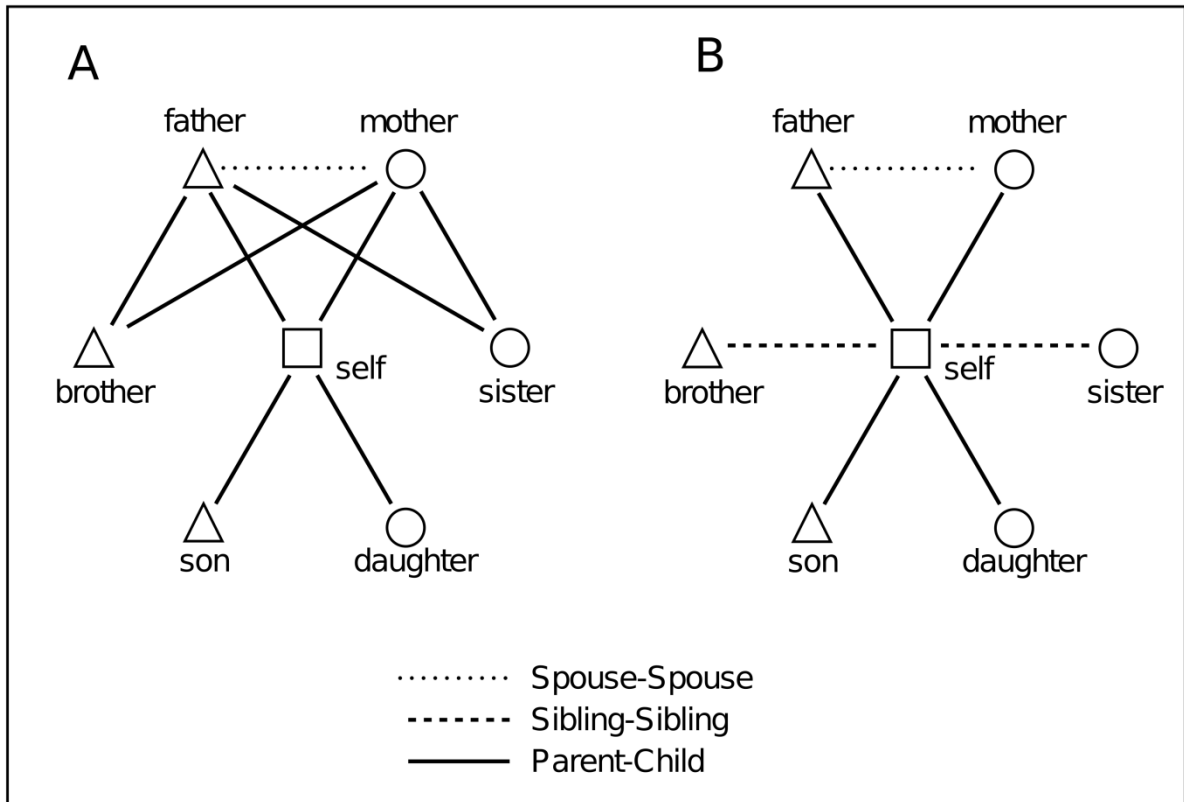
On peut adopter une autre perspective sur l'espace de famille en utilisant une position de self comme position de référence pour les autres positions (fig. 2). Pour les besoins de l'analyse, nous appellerons Ego la personne qui instancie cette position de référence. L'assignation (ou instanciation) culturelle d'une personne à une position dans l'espace de

---

<sup>3</sup> On trouve parfois des références ethnographiques au mariage dit « de groupe » (par ex., Thomas 1906).

<sup>4</sup> Chez les anciens Nayar de l'Inde, les filles participaient avant leur puberté à une cérémonie de mariage au cours de laquelle un homme nouait un *tali* autour de leur cou ; l'homme n'avait toutefois aucune responsabilité à leur égard. Son statut de père n'apparaissait qu'à sa mort, lorsque les enfants de la femme, quel qu'ait été l'homme identifié en tant que père putatif au moment de la naissance, avaient l'obligation de le reconnaître rituellement comme leur père.

<sup>5</sup> La définition de Gough ne consiste pas à dire que seuls les enfants de femmes mariées peuvent pleinement jouir de leurs droits. Elle dit plutôt que seul le mariage permet de présumer que l'enfant a de tels droits. Une société peut adopter d'autres critères pour conférer ces droits aux enfants de femmes célibataires. Ainsi, dans certaines sociétés, il suffit que l'homme reconnaisse sa paternité pour que l'enfant soit considéré comme pleinement légitime.



**Fig. 2. Graphe d'un espace de famille avec une position de self pour référence.**

A : les positions des germains sont reliées à celles des parents par la relation parent-enfant.

B : les positions des germains sont reliées directement à celle de self et indirectement à celle des parents.

En A et B, la relation conjoint-conjoint identifie la personne instanciée en tant que conjoint comme « l'autre parent (légitime) ».

famille détermine une relation entre cette personne et Ego. Nous désignerons cette relation par la position instanciée. Par exemple, imaginons qu'une position de parent est instanciée par la femme A, alors il existe une relation de mère entre A et Ego. D'un point de vue culturel, cette relation peut s'exprimer (en Français) par des phrases telles que « la mère d'Ego est A » ou, si Ego est le locuteur, « A est ma mère ». Il en va de même pour la relation de père. Toute personne socialement reconnue peut être considérée comme occupant la position de self, ce qui implique qu'une généalogie peut être tracée à partir de toute personne ainsi reconnue.

À partir de la position de self, nous avons une direction ascendante, déterminée par la position de parent par rapport à la position de self, et une direction descendante, déterminée par la position d'enfant par rapport à celle de self. La position de self a deux possibilités structurelles pour l'orientation des positions de germains. Pour la première, les positions de germains sont directement liées à celles de parent et indirectement à celle de self par l'intermédiaire de la position de parent (voir fig. 2 A) ; pour la deuxième, les positions de germains sont directement liées à la position de self et indirectement liées aux positions de parent (voir fig. 2 B). Les deux possibilités procèdent des deux interprétations qui peuvent être données du fait que les enfants des parents d'Ego peuvent être Ego lui-même ou un germain. La première possibilité correspond au fait d'imaginer que l'enfant des parents d'Ego est distinct d'Ego, il occupe donc une position de germain telle qu'indiquée dans la figure 2 A. La seconde possibilité correspond au fait d'imaginer que l'enfant des parents

d'Ego est Ego lui-même, une position de germain n'est donc pas liée directement à une position de parent mais à la position de self telle qu'indiquée dans la figure 2 B.

Les Kaluli de Nouvelle Guinée sont un groupe où les relations de germanité sont pensées de cette dernière façon. Lorsqu'ils explicitent le sens des relations de parenté, ils « invoquent fréquemment une relation de germanité comme lien expliquant l'application d'un terme – 'je l'appelle 'frère' parce que mon père appelle son père 'frère' – [...] *la relation de germanité prime sur la relation de filiation* [lien parent-enfant] dès que ces principes sont en conflit » (Schieffelin 1976, pp.54-55, souligné par l'auteur). Les Tangu de Nouvelle Guinée concevraient eux aussi « la germanité comme le déterminant que l'on aurait attendu trouver dans la filiation [...] la filiation a sans doute toujours été établie à partir de la germanité [...] et la germanité, plutôt que la filiation, fournit probablement depuis toujours les normes définitives du comportement social » (Burrige 1959-1960, pp.128 et 130).

Nous allons voir maintenant que ces deux conceptions possibles d'un germain rendent compte de la distinction établie par Morgan entre terminologies descriptives et terminologies classificatoires. Pour cela, il nous faut d'abord découvrir comment l'espace de famille s'articule avec l'espace généalogique. Puis nous introduirons le concept d'espace de termes de parenté et la relation conceptuelle capitale entre l'espace des termes de parenté et l'espace généalogique. Ces deux derniers forment conjointement un espace de parenté qui offre le cadre aux relations de parenté que nous invoquons en tant que membres d'une communauté culturelle dans nos échanges avec d'autres membres de la société à laquelle nous appartenons.

Nous dévoilons et explicitons la logique qui sous-tend la forme et la structure des terminologies de parenté au sein de l'espace des termes de parenté où nous pouvons identifier « les idées et les conceptions que [la terminologie] incarne et dont les évolutions seront de nouveaux *développements logiques* » (Morgan 1871, p.15, nous soulignons). Nous mettons en évidence cette logique par une représentation naturelle d'une terminologie de parenté en tant que structure algébrique implémentée par un logiciel utilisant la logique, les concepts et les idées de la programmation orientée objet. Le logiciel implémente l'analyse formelle algébrique en fournissant d'abord plusieurs façons de décomposer en éléments constitutifs la logique structurelle des concepts de parenté impliqués dans, et structurellement organisés par, une terminologie de parenté. Ensuite nous déterminons s'il est possible de générer la terminologie à partir de ces éléments constitutifs en recourant à une théorie générale de la logique générative des terminologies de parenté (Read 2007, Leaf et Read 2012).

## L'espace généalogique

Par un *espace généalogique*, nous entendons l'ensemble des chemins généalogiques qui expriment la ou les façons dont un individu peut être relié à un autre par des liens parent-enfant, éventuellement marqués par le sexe. Un chemin généalogique est une séquence de positions de parent et/ou d'enfant (positions généalogiques) commençant par Ego, par exemple Ego → mère → mère → fils. Les chemins généalogiques n'incluent pas toutes les séquences possibles de positions de parent ou d'enfant, mais sont généralement limités à une séquence de positions de parent, une séquence de positions d'enfant ou à une séquence de positions de parent suivie par une séquence de positions d'enfant ; autrement dit, ils sont limités aux chemins correspondant à des connexions généalogiques à un ancêtre de référence. Le contenu des positions généalogiques est déterminé en assignant des individus aux positions de parent ou d'enfant correspondantes dans un espace de famille, de façon conforme à des

critères culturels. Des individus A et B sont *généalogiquement connectés* s'il existe un chemin généalogique pour lequel des individus sont assignables à toutes les positions généalogiques du chemin, où A est le contenu de la position initiale (d'Ego) et où B est le contenu de la position terminale du chemin généalogique.

Les chemins généalogiques peuvent se combiner par concaténation pour former un nouveau chemin généalogique, sous les contraintes imposées aux chemins généalogiques admissibles. Si P et Q sont des chemins généalogiques, on peut les concaténer en effaçant la position d'Ego dans Q et en ajoutant les positions de parent et/ou d'enfant (dans le même ordre) de Q à la fin de la séquence de positions dans P. Par exemple, si P est le chemin Ego → père → mère et si Q est le chemin Ego → fils → fille, on peut concaténer P et Q pour former le chemin généalogique Ego → père → mère → fils → fille.

Les chemins généalogiques possibles qui relient une personne A identifiée comme Ego à d'autres personnes peuvent être générés récursivement en utilisant les positions de parent et d'enfant liées à la position d'Ego dans l'espace de famille (voir fig. 2). Nous déterminons récursivement les connexions (chemins) généalogiques ascendantes de la façon suivante : Soit A (Ego) en position d'Ego. Pour chaque personne qui occupe une position de parent (selon les critères culturels) liée à la position d'Ego quand A en est l'occupant (voir femme B et homme C dans fig. 2), on construit un chemin où cette personne est Ego. C'est-à-dire qu'on prend B comme Ego et répète le processus suivi pour A, en reprenant chaque parent de B (et ensuite de C) comme Ego puis en répétant l'opération pour chaque ensemble de parents. Cela produit un ensemble de chemins commençant tous avec A et qui incluent collectivement toutes les relations généalogiques ascendantes de A.

On calcule de la même façon les connexions généalogiques descendantes, en utilisant les positions d'Ego, du fils et de la fille dans l'espace de famille. Les connexions généalogiques descendantes diffèrent des connexions généalogiques ascendantes en ce que le nombre de personnes qui occupent les positions enfant à chaque étape du calcul peut être zéro ou plus, en fonction des histoires reproductives et des critères culturels qui permettent d'assigner un occupant à la position d'enfant dans l'espace de famille.

Les connexions généalogiques ascendantes puis descendantes peuvent être construites récursivement de la même façon. La récursivité est donc la base du calcul des connexions généalogiques, et nous pouvons considérer que l'espace généalogique se caractérise par la récursivité des relations parent-enfant dans l'espace de famille (cf. Lehman et Witz 1974).

L'espace généalogique contient un nombre extrêmement grand de chemins généalogiques dû à l'explosion combinatoire qui survient lorsqu'il existe deux choix possibles (mère ou père pour les chemins ascendants, fils ou filles pour les chemins descendants) à chaque étape de la récursion. Avec  $n$  étapes, le nombre de chemins généalogiques distincts s'élève à  $2^n$ . Pour des relations généalogiques dont la distance ne dépasse pas le sixième degré civil (3 degrés vers le haut et 3 degrés vers le bas), il existe 224 chemins généalogiques différents. Une explosion combinatoire agrandit donc immensément l'espace généalogique et le rend, au-delà de quelques générations, très peu maniable cognitivement.

## **L'espace des termes de parenté**

D'un point de vue évolutionniste, l'utilisation initiale de chemins généalogiques pour exprimer des connexions entre des personnes se serait heurtée à des limites cognitives pour des cohortes dépassant quelques dizaines de personnes. Toutes les sociétés ont des systèmes



pour calculer et exprimer symboliquement des relations de parenté en utilisant un ensemble d'environ 15 à 25 termes de parenté. Ces termes forment un espace de termes de parenté (kin term space) au sein duquel les calculs symboliques contournent les limitations cognitives. Nous appelons « terminologie de parenté » un ensemble de termes de parenté constituant un espace de termes de parenté. Pour transformer culturellement le vaste et complexe espace généalogique en un système de calcul plus simple utilisant des termes de parenté, deux éléments sont indispensables : 1) une logique générative basée sur les produits (symboliques) des termes de parenté grâce auxquels on peut construire un système de calcul de termes de parenté ; 2) des applications entre l'espace des termes de parenté et l'espace généalogique, correspondant aussi bien au calcul de chemins généalogiques qu'au système de calcul des termes de parenté. Sans une telle correspondance, le système de calcul rivaliserait avec les chemins généalogiques pour l'expression des relations de parenté entre individus.

La logique générative de l'espace des termes de parenté est basée sur la construction, de façon culturellement significative, de nouvelles relations de parenté à partir des relations dans l'espace de famille. Les relations de parenté incluent aussi bien les relations dans l'espace de famille utilisées pour générer de nouvelles relations, que les nouvelles relations générées par les premières. Les relations de l'espace de famille utilisées pour générer de nouvelles relations de parenté sont les relations liées à self (voir fig. 2 A et B), où éventuellement (en fonction de chaque terminologie de parenté) une relation englobante comme l'anglais « *parent* » sera utilisée à la place des relations distinguées par le sexe dans l'espace de famille. Par « termes de parenté », on entendra les étiquettes lexicales des concepts de relations de parenté générées de cette façon.

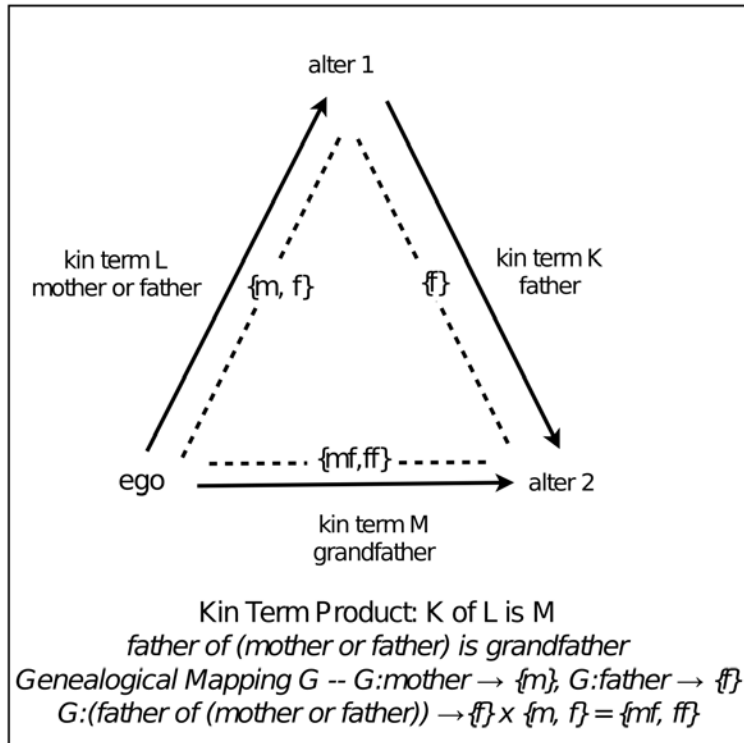
Une nouvelle relation peut être générée à partir de relations dans l'espace de famille, ainsi que le montre la figure 3 (flèches continues). Supposons deux individus, que nous appellerons Ego et Alter1, et incluons dans leur répertoire culturel de concepts de parenté les relations de mère et de père provenant de l'espace de famille. Il faut noter que les locuteurs anglais utilisent le mot *mother* (et *father*) à la fois pour faire référence à une position dans l'espace de famille et comme étiquette (c'est à dire comme terme de parenté) pour la relation de parenté entre le locuteur et l'occupant de la position de mère vis-à-vis du locuteur<sup>6</sup>.

De façon plus formelle, posons que K représente le terme de parenté *mother* et L le terme de parenté *father*. Supposons que Alter1 a une relation de parenté K à Ego, c'est-à-dire que la personne identifiée comme Ego peut faire référence à alter1 en disant « mon/ma K » (par exemple « *my mother* » quand K = *mother*). Supposons que Alter2 est une troisième personne qui a une relation de parenté L à Alter1, c'est-à-dire que Alter1 peut faire référence à Alter2 en disant « mon/ma L » (par exemple « *my father* » quand L = *father*). Construisons maintenant une nouvelle relation de parenté qui sera le produit des termes de parenté (kin term product) L et K, noté M = L o K (« M est L de K »), où « o » est un symbole représentant le produit binaire déterminé par le mot « de » (voir Read 1984 et 2007 pour une définition formelle).

La nouvelle relation de parenté étiquetée par M sera la relation de parenté d'Ego à Alter2, c'est-à-dire qu'Ego pourra faire référence à Alter2 en disant « mon/ma M ». Nous incluons également le fait de *ne pas être un terme de parenté* comme un concept possible puisque tous

---

<sup>6</sup> On voit cette polysémie dans une expression anglaise comme « *she is my mother* » (« elle est ma mère »). Le locuteur peut aussi bien signifier que la femme en question est sa mère biologique, identifiant ainsi la position *mother* dans l'espace de famille, ou qu'il l'appelle mère pour d'autres raisons comme l'adoption, *mother* étant alors utilisé comme le nom d'une relation entre le locuteur et la femme en question.



**Fig. 3. Le terme de parenté anglais *grandfather* est déterminé à partir du produit du terme de parenté *parent* = [*mother, father*] avec le terme *father* (flèches continues).** La définition généalogique de *grandfather* provient du produit de termes de parenté en utilisant l'application généalogique de *mother*  $\rightarrow \{m\}$  et l'application généalogique de *father*  $\rightarrow \{f\}$  en passant par  $grandfather = father \circ parent \rightarrow \{f\} \times \{m, f\} = \{mf, ff\}$ , où *m* représente le type de parenté généalogique « mère », *f* le type de parenté généalogique « père », et  $\times$  est l'opération de concaténation généalogique pour les chemins généalogiques (lignes en pointillé). Notons que les produits de termes de parenté sont écrits de droite à gauche (à partir d'Ego) de telle sorte que *father*  $\circ$  *parent* se lit « *father of parent* » comme un produit de termes de parenté. La concaténation généalogique s'écrit de gauche à droite de telle sorte que *mf* (« *mother's father* » en anglais) se lit « père généalogique de la mère généalogique ».

les produits de termes de parenté ne déterminent pas un autre terme de parenté; par exemple, il n'existe pas de terme de parenté correspondant au « père » (*father*) du « beau-père » (*father-in-law*) dans la terminologie de parenté anglo-américaine. En tant que membres d'une communauté culturelle, nous avons besoin d'un nom pour cette nouvelle relation de parenté, *father of mother* (« père » de « mère ») illustrée dans la figure 3. Supposons que nous nous mettons d'accord pour le nom de *grandfather*, alors  $M = grandfather$  et Ego peut faire référence à Alter2 en disant « *my grandfather* ».

Le sens du concept de relation de parenté anglais appelé *grandfather* est déterminé par ce processus de construction. Ainsi *grandfather* est le terme de parenté qu'Ego utilise pour faire référence à Alter quand Ego fait référence à une personne par le terme de parenté *mother* et que cette personne se réfère à Alter par le terme de parenté *father*. La construction a ainsi généré une relation de parenté mais aussi un concept de relation de parenté.

On peut construire le concept anglais de relation de parenté *father of father* (« père du père ») de la même façon. *Father of father* peut avoir son propre nom ou bien un nom déjà existant. Dans l'exemple que nous sommes en train de construire, les concepts de relations de

parenté font partie de la terminologie de parenté anglo-américaine et le nom, *grandfather*, est également utilisé pour le concept de relation de parenté donné par *father of father*. (Le fait que l'on utilise le même nom pour *father of mother* et pour *father of father* dans la terminologie anglo-américaine tient au fait que l'on utilise le concept parent de l'espace de famille plutôt que *father* ou *mother* pour générer les concepts de relations de parenté, ainsi que nous le verrons plus loin.) Le sens du concept anglais de relation de parenté *grandfather* consiste donc à ce qu'il est le nom pour la relation de parenté entre Ego et Alter lorsqu'Ego fait référence à une personne par la relation de parenté *mother* ou par la relation de parenté *father*, et que cette personne à son tour peut faire référence à Alter par la relation de parenté *father*. De même, il est le nom pour la relation de parenté entre Ego et Alter lorsqu'Ego fait référence à une personne par le terme de parenté parent et que cette personne fait référence à Alter par le terme de parenté *father*.

Nous poursuivons ce processus de formation de produits de termes de parenté en utilisant les relations de l'espace de famille jusqu'à ce que, pour tout produit de termes de parenté, 1) on obtienne un terme de parenté déjà déterminé ; ou 2) le produit des termes de parenté ne soit

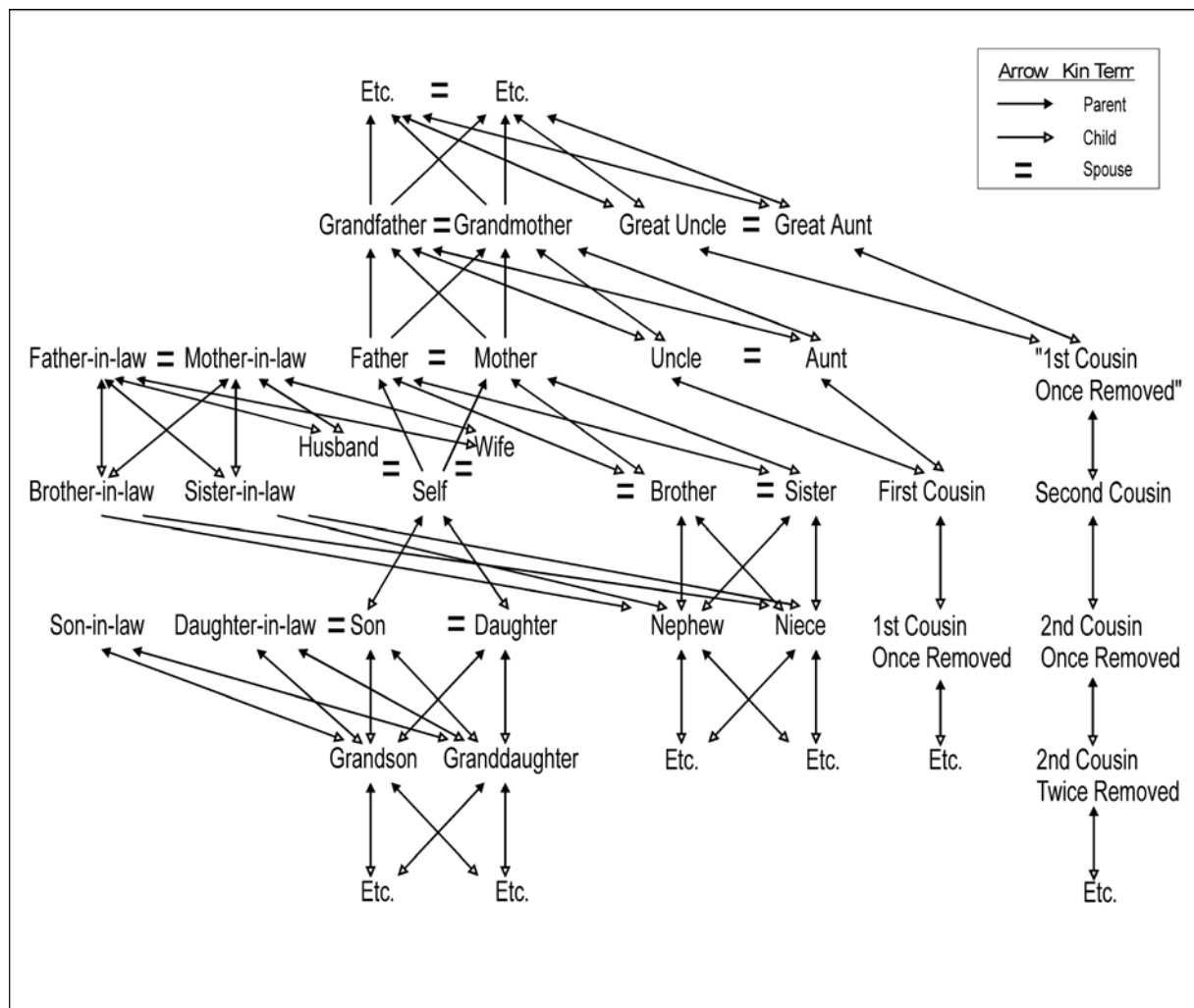
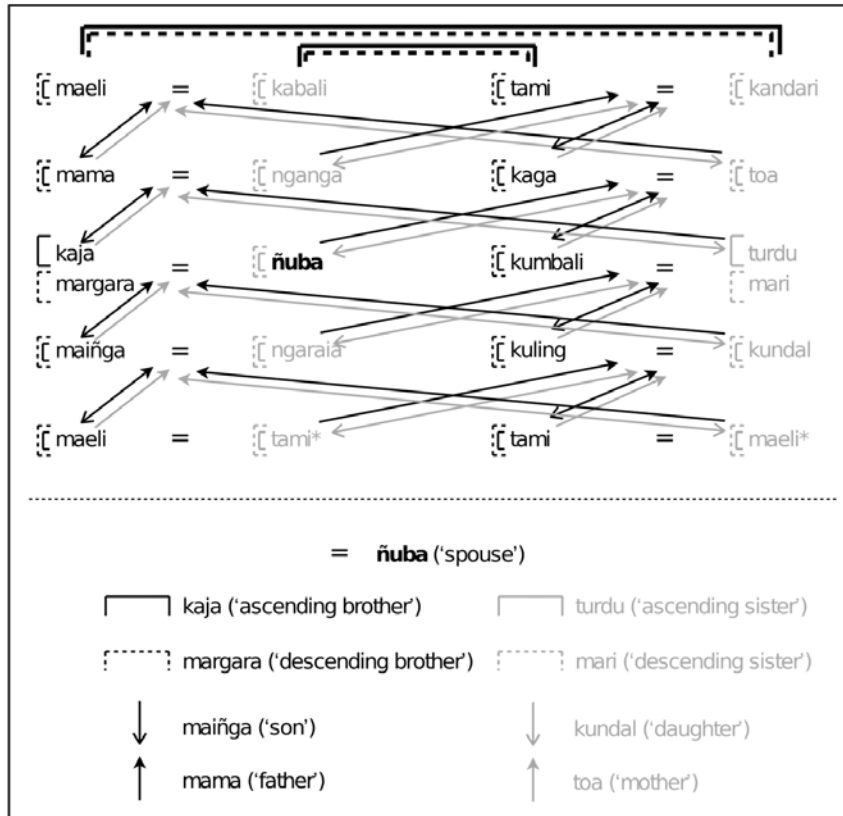


Fig. 4. Carte des termes de parenté de la terminologie de parenté américaine, basée sur les termes de parenté générateurs *parent, child et spouse*.



**Fig. 5. Carte des termes de parenté kariera du point de vue d'un locuteur masculin.** Les flèches verticales pointent vers le signe = par souci de lisibilité du graphique mais doivent être comprises comme pointant vers le terme de parenté correspondant au marquage de sexe de la flèche ; par exemple, *mama* de *mama* est *maeli*. Les symboles verticaux de germanité montrent que les produits de termes de parenté de même sexe avec des termes de germanité sont réflexifs ; par exemple, *kaja* de *mama* = *mama* = *margara* de *mama*. Les symboles de germain horizontaux renvoient au produit de termes de parenté de sexe croisé avec un terme de parenté de germain ; par exemple, *turdu* de *maeli* est *kandari* et *kaja* de *kandari* est *maeli*. Texte noir : termes marqués masculins ; texte gris : termes marqués féminins ; texte en gras : termes neutres. Adapté de Radcliffe-Brown (1913, tabl. 1).

pas inclus au sens où il n'y a pas de nom pour le produit ; ou encore 3) on continue à obtenir de nouveaux noms de termes de parenté mais par ajout répété (par exemple, *great great... great grandfather* ou *grandchild*). Parce que les conditions 1 à 3 épuisent toutes les possibilités, le système de termes de parenté construit culturellement de cette manière est un système clos conceptuellement, qui admet des noms alternatifs pour le même concept de terme de parenté (tels que *pop*, *dad*, *my old man*, etc., pour la position de *father* en anglais) ou que le terme de parenté soit utilisé métaphoriquement ou autrement dans des contextes différents de celui de la parenté (comme par exemple l'utilisation de « oncle » ou « tante » pour des amis proches des parents ou l'utilisation de « père » pour un prêtre, dont l'usage n'est pas clos sous le calcul des relations —le fils d'un oncle qui est un ami proche des parents n'est pas un cousin et la sœur d'un prêtre catholique n'est pas une tante).

On peut exposer graphiquement la terminologie de parenté à l'aide d'une carte des termes de parenté montrant comment les termes de parenté sont conceptuellement liés par les produits de termes de parenté utilisant des concepts de relations de parenté issus de l'espace

de famille. La figure 4 présente la carte des termes de parenté pour la terminologie de parenté anglo-américaine, et la figure 5 la carte pour la terminologie des Kariera, anciennement un groupe de chasseurs-cueilleurs de l'Australie occidentale. À l'inverse de la terminologie descriptive anglo-américaine, celle des Kariera est de type classificatoire. Les deux cartes des termes de parenté font immédiatement ressortir des différences structurelles frappantes entre ces deux terminologies. On notera en particulier la présence de termes collatéraux dans la terminologie américaine et leur absence dans la terminologie kariera, ce qui correspond à la distinction faite par Morgan entre terminologies descriptives et classificatoires.

Alors que la terminologie anglo-américaine a une structure qui évoque en quelque sorte l'espace généalogique idéalisé supposé représenter les relations de parenté catégorisées par les termes de parenté, la structure de la terminologie kariera, comme l'avait noté Morgan, a peu de ressemblances avec la structure de l'espace généalogique.

### **Application de l'espace des termes de parenté dans l'espace généalogique**

La construction d'un nouveau concept de relation de parenté à partir de relations de parenté existantes détermine également une définition généalogique pour chaque nouveau terme de parenté d'une façon qui est cohérente avec la concaténation des chemins généalogiques telle qu'elle est illustrée par la fig. 3. Ainsi les définitions généalogiques des termes de parenté ne sont pas des données premières puisque ces définitions sont dérivées de la façon dont les termes de parenté sont générés en utilisant des produits de termes de parenté<sup>7</sup>. Ceci permet de calculer symboliquement des relations de parenté en utilisant des termes de parenté plutôt que de façon plus concrète à travers des chemins généalogiques. Nous pouvons donc projeter les chemins généalogiques vers l'espace des termes de parenté puis effectuer symboliquement les calculs dans l'espace des termes de parenté et enfin re-projeter les termes de parenté obtenus vers l'espace généalogique, même si en pratique les utilisateurs d'une terminologie expriment et calculent en général les relations de parenté en utilisant les termes de parenté sans revenir aux chemins généalogiques, comme en témoigne la citation de Marshall Sahlins.

### **Théorie pour la génération de structures de terminologies de parenté**

Nous esquissons maintenant une théorie pour la formation de structures de terminologies de parenté utilisant les produits de termes de parenté (Read 2007, Leaf et Read 2012 ; voir aussi Read et Lehman 2005). En bref, les terminologies de parenté sont générées par les étapes suivantes, en commençant par les termes de parenté provenant des positions structurelles constituant l'espace de famille en positions autour de *self* (voir. fig. 2). Nous illustrerons cette théorie en recourant aux termes anglais *parent* = [*mother, father*], *child* = [*daughter, son*] et *spouse* = [*wife, husband*] pour les positions de famille.

La génération d'une structure de terminologie de parenté exige six étapes : d'abord former une structure ascendante, puis former une structure descendante, puis ajouter les marquages de sexe, puis inclure des termes d'affinité, puis introduire les propriétés locales de la structure

---

<sup>7</sup> Leaf et Read (2012) examinent plus en détail l'application de l'espace des termes de parenté dans l'espace généalogique. Read (2001) montre que l'application prédite des termes de parenté pour la terminologie anglo-américaine est en parfaite concordance avec la définition généalogique des termes de parenté mise en lumière. Des résultats similaires ont été obtenus pour toutes les autres terminologies pour lesquelles la logique structurelle de la terminologie a été déchiffrée.

terminologique, enfin incorporer les propriétés de la terminologie dont l'origine est extrinsèque à la structure de la terminologie.

Les étapes sont les suivantes :

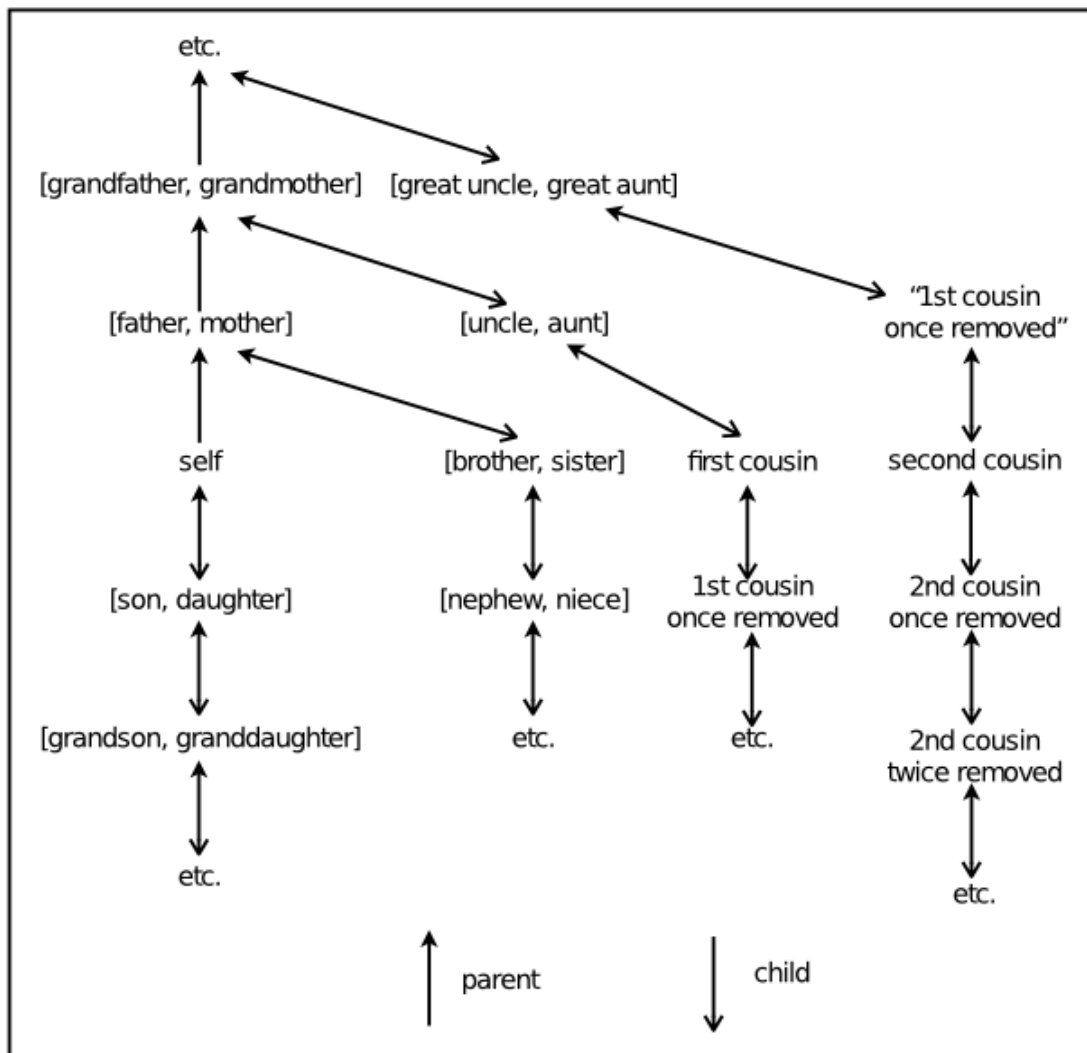
Étape 1 : construction d'une structure ascendante des termes de parenté en utilisant un terme qui identifie une position ascendante dans l'espace de famille.

Étape 2 : construction d'une structure descendante de termes de parenté, isomorphe à la précédente, qui identifie une position descendante dans l'espace de famille. Inclusion d'une équation structurelle qui définit le terme ascendant comme structurellement réciproque au terme descendant (voir infra).

Étape 3 : introduction d'un marquage par le sexe des termes de parenté soit a) en adoptant une paire de marqueurs, un pour chaque sexe, soit b) en formant deux structures, chacune isomorphe à la structure combinée ascendante et descendante, avec une structure consistant en termes marqués masculins (incluant les termes neutres) et une autre structure consistant en termes marqués féminins (incluant les termes neutres).

Étape 4 : introduction d'un terme pour les relations d'affinité dans l'espace de famille, reliant la position de mère et la position de père. On peut réaliser cela en a) ajoutant un élément, avec des équations structurelles qui le définissent comme ayant les propriétés structurelles d'un terme d'affinité, ou en b) définissant certains termes générés à l'étape 3 comme étant des termes d'affinité.

Étape 5 : introduction de règles spécifiques à la terminologie en question qui modifient localement la structure déterminée au cours des étapes 1 à 4.



**Fig. 6. Carte simplifiée des termes de parenté pour la terminologie de parenté anglaise.**  
Les termes d'affinité ont été éliminés et les paires de termes qui ne diffèrent que par le marque de sexe ont été réunies à l'intérieur de crochets.

Étape 6 : introduction de toute distinction entre termes de parenté spécifique à la culture en question, qui naît de l'usage de la terminologie, tel que le terme translittéré « plus jeune frère de la mère » dans la terminologie tonga, dû aux règles d'héritage (Bennardo et Read 2007).

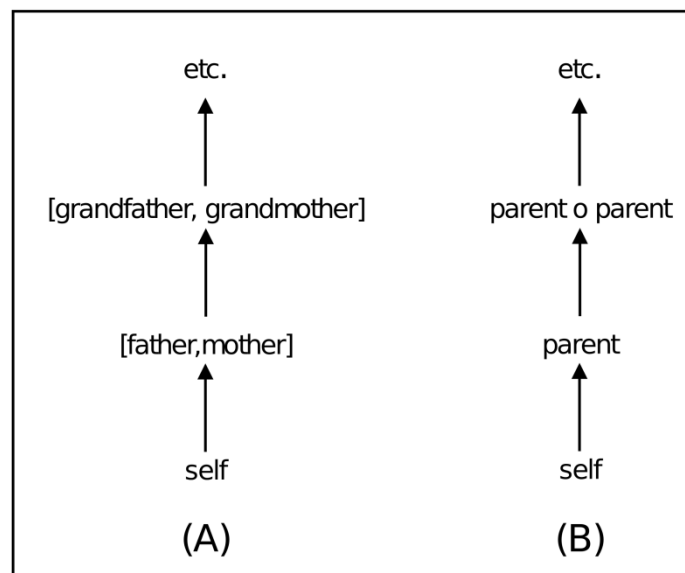
### Génération de la terminologie de parenté anglo-américaine

Nous allons maintenant montrer que l'on peut générer la terminologie de parenté anglo-américaine en appliquant la théorie ci-dessus pour la structure des terminologies de parenté. Afin de réaliser cela, nous allons d'abord déterminer les termes de parenté générateurs en réduisant la carte des termes de parenté à une structure de base des termes de parenté ascendante. Puis nous allons construire une structure de la parenté en suivant les étapes

décrites ci-dessus. Enfin nous déterminerons si la terminologie construite est isomorphe à la terminologie de parenté anglo-américaine.

### *Simplification de la carte des termes de parenté*

On simplifie la carte des termes de parenté présentée en fig. 4 en éliminant d'abord tous les termes de parenté liés à *self* exclusivement par des produits avec des termes d'épouse ou de mari. Puis nous « replions l'un sur l'autre » les deux côtés de la structure en échelle des produits de termes de parenté s'étendant vers le haut et vers le bas à partir de *self* et la structure parallèle par le biais des termes de germanité en remplaçant une paire de termes marqués par le sexe, K et L, par un terme neutre englobant noté [K, L] ; par exemple, on remplace les deux termes *father* et *mother* par [*father, mother*] qui correspond au terme de parenté anglais *parent*, neutre quant à lui. Tout ceci nous donne la structure réduite de la figure 6. Puis nous faisons disparaître la partie descendante de la structure basée sur les produits avec [*son, daughter*] (= *child*) pour aboutir à la structure de base de la figure 7 (A).



**Fig. 7.** (A) Structure ascendante de base pour la terminologie de parenté anglo-américaine.  
(B) Structure générée à partir de l'ensemble générateur  $A = \{self, parent\}$ .

### *Génération de la structure ascendante de base*

La forme de la structure réduite implique que nous utilisions  $A = \{self, parent\}$  comme ensemble de termes générateurs, ou *self* soit un « identity element » avec la produit de parenté; c'est-à-dire,  $self \circ parent = parent = parent \circ self$ . Dans la structure que nous générons, tous les produits de termes de parenté utilisant le terme ascendant *parent* définissent de nouveaux concepts de termes de parenté puisque la structure réduite continue indéfiniment. Cela produit la séquence des concepts de termes de parenté *self, parent, parent o parent = grandparent, parent o grandparent = great grandparent* et ainsi de suite (voir fig. 7 B), qui est clairement isomorphe à la structure ascendante de base de la fig. 7 A.



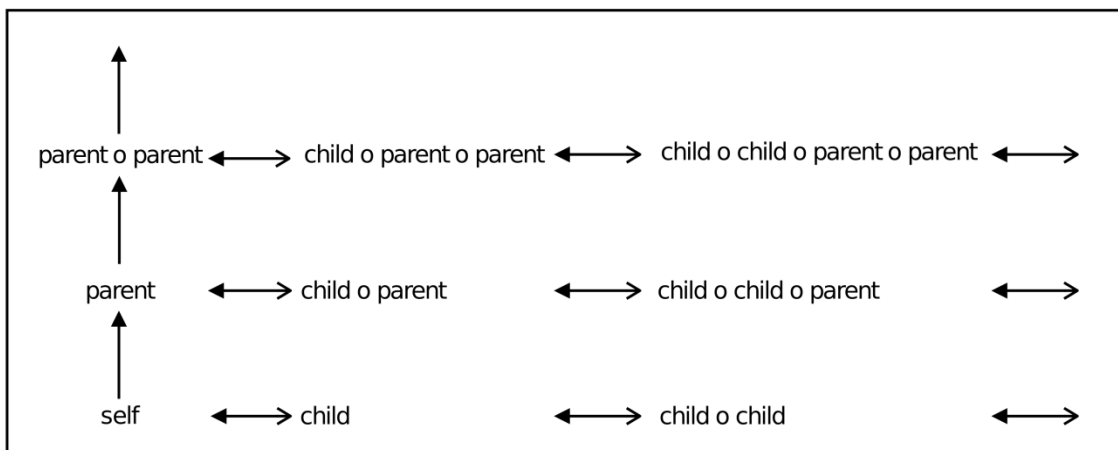
Chacun des *grandparent*, *great grandparent*..., sont des concepts de termes de parenté supplémentaires, générés par le biais des produits de termes de parenté puisqu'aucune équation structurelle n'a été introduite pour réduire l'un de ces produits à une forme simplifiée.

#### Génération de la structure descendante

On génère les termes de parenté descendants par le biais d'une structure isomorphe à la structure ascendante en utilisant l'ensemble générateur  $D = \{self, child\}$  pour générer les termes descendants obtenus à partir de l'ensemble  $A = \{self, parent\}$ , puis l'on remplace le terme ascendant *parent* par le terme descendant *child*. S'il fallait inclure une équation structurelle dans la génération de la structure ascendante, on inclurait l'équation structurelle isomorphe en remplaçant *parent* par *child*. La réciprocité entre les termes de parenté *parent* et *child* est introduite par l'équation structurelle.

$$(1) \text{parent} \circ \text{child} = \text{self}$$

Cette équation pose que, quand Ego fait référence à Alter1 comme *child* et qu'Alter1 fait référence à Alter2 comme *parent*, alors Ego fait référence à Alter2 comme *(my)self*. C'est précisément ce que nous entendons quand nous disons que *parent* et *child* sont des termes



**Fig. 8. Structure générée par l'ensemble de termes générateurs  $G = \{self, parent, child\}$  et par l'équation  $parent \circ child = self$ , faisant de *parent* et *child* des termes réciproques.**

réciproques dans le domaine des relations consanguines (les relations d'affinité ne font pas encore partie de la structure générée) car, si Alter2 est forcément Ego si Ego et Alter2 sont liés de façon consanguine et qu'Ego parle de lui/elle-même comme Ego, alors Ego fait référence à Alter2 en disant myself. La structure générée par l'ensemble générateur  $G = \{self, parent, child\}$  et l'équation structurelle  $parent \circ child = self$ , montrée en figure 8, est isomorphe à la carte des termes de parenté de la fig. 6.

#### Termes de parenté à marquage sexuel

On introduit un marquage par le sexe en ajoutant des éléments marqueurs qui ont pour effet de dédoubler les termes de parenté générés en termes marqués masculins et féminins (pour plus de détails, voir Leaf et Read 2012).

#### Termes d'affinité

Les relations d'affinité sont introduites (dans cet exemple) en ajoutant un élément *spouse* (également dédoublé en *husband* et *wife*) à l'ensemble générateur *G*. *G* devient alors  $\{self, parent, child, spouse\}$ . On ajoute d'autres équations structurelles qui expriment les relations conceptuelles entre ces éléments générateurs :

(2)  $spouse \circ spouse = self$  (équation qui définit structurellement un terme de conjoint)

(3)  $spouse \circ parent = parent$  et réciproquement  $child \circ spouse = child$  (équation universelle pour les terminologies de parenté)

(4)  $spouse \circ (child \circ parent) = (child \circ parent) \circ spouse$  (c'est à dire *spouse of sibling = sibling of spouse* ; cette équation restreint les dimensions de la structure pour les termes d'affinité)

(5)  $parent \circ (parent \circ spouse) = 0$  (c'est-à-dire que *parent of parent-in-law* n'est pas un terme de parenté ; c'est une équation spécifique pour cette terminologie) et réciproquement,  $spouse \circ (child \circ child) = 0$  (c'est-à-dire que *spouse de grandchild* n'est pas inclus comme terme de parenté ; c'est une équation spécifique pour cette terminologie)

(6)  $parent \circ (spouse \circ child) = 0$  (c'est-à-dire que *parent of child-in-law* n'est pas inclus comme terme de parenté ; c'est une équation spécifique pour cette terminologie).

#### *Réduction des termes de parenté marqués par le sexe*

Le marquage par le sexe des termes de parenté pour la terminologie anglaise est restreint par la règle selon laquelle un terme de parenté *K* reste marqué par le sexe seulement si  $spouse \circ K$  ou  $spouse \circ$  [terme réciproque pour *K*] est un terme de parenté. Cette restriction implique que le terme auto-réciproque *cousin* n'est pas marqué par le sexe (ce qui est le cas) puisque  $spouse \circ cousin = spouse \circ (child \circ child \circ parent \circ parent) = spouse \circ (child \circ child) \circ parent \circ parent = 0 \circ parent \circ parent = 0$ , de l'équation 5. Cette dérivation est en harmonie avec le fait qu'il n'existe pas de terme de parenté anglais communément admis pour *spouse of cousin*.

La structure que nous avons générée, représentée en fig. 9, est isomorphe avec la carte des termes de parenté de la fig. 4. Nous avons ainsi montré comment la terminologie anglo-américaine peut être générée à partir de concepts provenant de l'espace de famille.

#### **Les « anomalies » de la terminologie**

La structure générée permet de comprendre une apparente anomalie de la terminologie de parenté anglo-américaine. Le suffixe « *in-law* » apparaît comme un outil linguistique pour marquer les parents par mariage, sauf que  $spouse \text{ of } aunt (uncle) = uncle (aunt)$ . Il n'y a pas d'incohérence car, logiquement,  $spouse \circ aunt (uncle) = uncle (aunt)$  (voir fig. 9, nœud [*uncle, aunt*]). Ce que *in-law* marque, au contraire, ce sont les termes constituant une troisième dimension introduite par les produits de termes de parenté avec le terme de conjoint. Le produit de *spouse* ne projette pas *aunt* et *uncle* dans cette troisième dimension et il en résulte que, pour ce critère, le suffixe *in-law* n'est pas pertinent.

#### **La division fondamentale entre terminologies descriptives et terminologies classificatoires**

Examinons brièvement une différence cruciale entre les structures des terminologies de parenté qui se fait jour quand on opère des modifications dans l'ensemble générateur pour la terminologie de parenté. Nous allons plus précisément identifier la base structurelle des différences entre terminologie descriptive et terminologie classificatoire pointées par Morgan.

La division a perduré malgré les difficultés pour trouver une définition adéquate de ce qui constitue une terminologie descriptive par opposition à une terminologie classificatoire. Morgan utilisait comme critère la présence ou l'absence des termes de parenté collatéraux. Ainsi par exemple, la terminologie anglo-américaine comporte la séquence linéaire de termes de parenté son/daughter, *self*, et *father/mother*, ainsi que les termes collatéraux *nephew/niece*, *brother/sister* et *aunt/uncle* pour les générations -1, 0 et +1 respectivement. En revanche, la terminologie classificatoire kariëra ne distingue pas, par exemple, entre parent généalogique et germain généalogique du parent généalogique de même sexe. Aussi bien le père généalogique que le frère du père généalogique (entre autres personnes de sexe masculin) sont désignés par le même terme de parenté, *mama* (« père »). Toute personne de sexe masculin désignée comme *maiña* (« fils ») par une personne qu'Ego désigne comme son *kaja* (« frère ascendant ») ou *margara* (« frère descendant ») sera désignée par Ego comme *maiña*.

Nous montrerons qu'une simple différence dans la logique générative des terminologies explique les différences structurelles entre terminologies descriptives et classificatoires discutées par Morgan. Cette différence conduit à une prédiction ethnographique vérifiée concernant la signification sociale du concept de germanité.

### **Distinction entre terminologies descriptives et classificatoires : les implications structurelles du terme générateur « germain »**

Le raisonnement présenté ici a été développé algébriquement (Read et Behrens 1990) en utilisant le paradigme introduit par Read (2007) pour l'analyse des relations de parenté. Read et Behrens ont montré que les terminologies classificatoires diffèrent des terminologies descriptives en ce que ces dernières utilisent un ensemble générateur qui inclut un terme de germanité de génération ascendante. Pour la terminologie kariëra, on posera que  $A = \{self\ masculin, mama \text{ (« père »), kaja \text{ (« frère ascendant »)}\}$  est l'ensemble générateur pour la structure de termes de parenté ascendante<sup>8</sup>. Nous incluons l'équation structurelle suivante :

(7)  $mama \circ mama \circ mama = 0$  (caractéristiquement, les terminologies classificatoires limitent l'étendue de la structure ascendante; il existe une équation alternative pour certaines terminologies classificatoires :  $mama \circ mama \circ mama = mama \circ mama$ )

(8)  $kaja \circ kaja = kaja$  (équation structurelle pour faire de *kaja* un terme de germanité)

et

(9)  $mama \circ kaja = mama$  (relation structurelle entre *mama* (« père ») et *kaja* (« frère ascendant »)).

<sup>8</sup> Notons que si nous avons utilisé *frère* comme terme générateur dans l'ensemble générateur A, alors *frère* serait le terme isomorphe dans l'ensemble générateur D et nous aurions l'équation  $frère \circ frère = Ego\ masculin$ , définissant *frère* comme un terme auto-réciproque. Ceci, en même temps que l'équation de germanité  $frère \circ frère = frère$ , implique que  $frère = frère \circ frère = Ego\ masculin$ , effaçant ainsi le terme de germanité *frère* de la structure en le réduisant à l'élément d'identité *Ego masculin*. Il est donc logiquement nécessaire d'avoir les deux termes *kaja* et *maiña* pour générateurs respectivement ascendant et descendant, ce qui explique que les terminologies classificatoires font en général la distinction entre germains plus âgés/plus jeunes parmi les termes de parenté attribués aux germains de même sexe.; plus propre, entre germains ascendant/descendant.

La structure descendante sera générée en utilisant l'ensemble  $D = \{self\ masculin, mai\tilde{n}ga (\text{« fils »}), margara (\text{« frère descendant »})\}$ , et les équations structurelles isomorphes aux équations (7) à (9) :

$$(7^*)\ mai\tilde{n}ga\ o\ mai\tilde{n}ga\ o\ mai\tilde{n}ga = 0$$

$$(8^*)\ margara\ o\ margara = margara$$

et

$$(9^*)\ mai\tilde{n}ga\ o\ margara = mai\tilde{n}ga.$$

Nous introduisons l'équation structurelle

$$(10)\ mama\ o\ mai\tilde{n}ga = self\ masculin$$

pour faire de *mama* et *maiñga* des termes de parenté réciproques, et l'équation

$$(11)\ kaja\ o\ margara = self\ masculin = margara\ o\ kaja$$

pour faire de *kaja* et *margara* des termes de parenté auto-réciproques.

#### *Clôture sous la réciprocité des équations structurelles*

Nous faisons ensuite appel à une autre propriété universelle des terminologies de parenté, à savoir la clôture sous la réciprocité des équations structurelles. Si nous avons l'équation structurelle  $X\ o\ Y = Z$ , nous aurons également l'équation réciproque  $Y^r\ o\ X^r = Z^r$ , où  $X^r$ ,  $Y^r$  et  $Z^r$  sont les termes réciproques de  $X$ ,  $Y$  et  $Z$ . Ainsi par exemple, l'équation (11) est la réciproque de l'équation (7) et est incluse en tant qu'équation structurelle. La propriété de l'équation réciproque implique que, pour les terminologies classificatoires, l'équation réciproque de l'équation (7\*), c'est-à-dire  $kaja\ o\ mama = mama$ , fait partie de la structure générée. Il s'ensuit également que  $margara\ o\ mama = mama$ , d'où il découle que le frère généalogique du père généalogique sera désigné comme *mama*, équation définitoire qui sert généralement à identifier les terminologies classificatoires.

La différence entre terminologies classificatoires et terminologies descriptives est donc déterminée par la question de savoir si le concept de germain est construit à partir des termes de parenté *parent* et *enfant* (comme c'est le cas pour la terminologie anglo-américaine où nous avons  $child\ o\ parent = [brother, sister]$ ) ou si germain est un concept générateur irréductible, à l'égal de *parent*.

#### *« Germain » comme terme générateur : les implications*

L'inclusion d'un terme de germanité dans les termes générateurs conduit à la prédiction ethnographique selon laquelle germain sera conceptualisé différemment dans une société avec une terminologie descriptive et dans une société avec une terminologie classificatoire. Prédiction vérifiée par les observations ethnographiques sur le concept de germain dans des sociétés à terminologies classificatoires, où il s'agit d'un concept générateur. Ainsi que nous l'avons vu plus haut, le concept de germain chez les Kaluli et les Tangu de Nouvelle Guinée correspond à celui d'un élément générateur. Des notions similaires sur la primauté du concept de germain ont été décrites dans l'aire polynésienne (Marshall 1986), avec leurs terminologies classificatoires. Les différences structurelles du concept de germain entre les sociétés à terminologie descriptive et les sociétés à terminologie classificatoire dans le contexte de l'espace de famille sont présentées dans la fig. 2 A et B.

## Conclusion

L'idée qu'il s'agit ici d'un changement de paradigme (Read 2007) se justifie quand on admet que l'espace de parenté n'est pas simplement déterminé par des relations généalogiques, ainsi qu'on le pensait généralement, mais qu'il incorpore entièrement un espace de termes de parenté où l'on peut effectuer des calculs symboliques des termes de parenté en accord avec la logique générative d'une terminologie de parenté. Exprimer l'espace de parenté de cette façon montre que (et pourquoi) les définitions généalogiques des termes de parenté ne reflètent pas des critères non-dits et supposés extérieurs aux concepts qui font la conception culturelle de la parenté, mais qu'elles découlent de ces concepts de façon très directe par la façon dont de nouveaux concepts de relations de parenté sont générés par le produit d'autres relations de parenté. La représentation algébrique de la structure d'une terminologie de parenté (et son implémentation parallèle en tant que modèle informatique) n'est pas imposée à la manière d'autres formalismes tels que les règles de réécriture, l'analyse componentielle ou la théorie de l'optimisation, mais découle de l'explicitation de concepts et d'idées relatifs aux relations de parenté exprimées dans la terminologie de parenté et à travers l'usage des termes de parenté (Read 1984, Lehman 2000, Leaf et Read 2012). Ce faisant, nous mettons en évidence les liens entre les propriétés des terminologies et la logique structurelle contenue dans une terminologie de parenté. Nous clarifions ainsi la relation entre l'espace de parenté exprimé par les terminologies de parenté et les systèmes d'organisation sociale.

*Traduit de l'anglais par Corinne Hewlitt*

## Bibliographie

- Allen, N. J. 1989. The evolution of kinship terminologies. *Lingua* 77:172-185.
- Allen, N. J. 2008. "Tetradic theory and the origin of human kinship systems," in *Early human kinship: From sex to social reproduction*. Edited by N. J. Allen, H. Callan, R. Dunbar, and W. James, pp. 96-112. Oxford: Blackwell Publishing.
- Barnes, J. A. 1964. Discussion: Physical and social facts in anthropology. *Philosophy of Science* 31:294-297.
- Bellah, R. N., R. Marsden, W. M. Sullivan, A. Swidler, and S. M. Tipton. 1991. *The good society*. New York: Vintage Books.
- Bennardo, G., and D. Read. 2007. Cognition, algebra, and culture in the Tongan kinship terminology. *Journal of Cognition and Culture* 7:49-88.
- Burridge, K. O. L. 1959/60. Siblings in Tangu. *Oceania* 30:127-154.
- Chapais B. 2008. *Primeval kinship: How pair-bonding gave birth to human society*. Cambridge, MA: Harvard University Press.
- D'Andrade, R. 2003. Why not cheer? *Journal of Cognition and Culture* 4:310-314.
- Durkheim, E. 1898. Review of Ernest Grosse, *Die Formen der Familie und die Formen der Wirtschaft*, Fribourg-en-Brisgau: Mohr. *Année sociologique* 1:319-332.

- El Guindi, F. 2010. The cognitive path through kinship. *Behavioral and Brain Sciences* 33:384.
- Fischer, M. D. 1994. *Applications in Computing for Social Anthropologists*. London-New York, Routledge (« ASA Research Methods in Social Anthropology »).
- Goodale, J. C. 1971. *Tiwi wives: A study of the women of Melville Island, North Australia*. Seattle: University of Washington Press.
- Gough, K. 1959. The Nayar and the definition of marriage. *Journal of the Royal Anthropological Institute* 89:23-34. Jones 2010.
- Jones, D. 2010. Human kinship, from conceptual structure to grammar. *Behavioral and Brain Sciences* 33:367-381.
- Keessing, R. M. 1975. *Kin groups and social structure*. New York: Holt, Rinehart and Winston, Inc.
- Kroeber, A. L. 1917. *Arapaho dialects*. Berkeley: University of California Press.
- Leaf, M. 2006. Experimental analysis of kinship terminologies. *Ethnology*: 45:305-330.
- Leaf, M., and D. Read. 2012. *The conceptual foundation of human society and thought: Anthropology on a new plane*. Lanham: Lexington Books.
- Lehman (Chit Hlaing), F. K. 2000. Aspects of a formalist theory of kinship: The functional basis of its genealogical roots and some extensions in generalized alliance theory. *Anthropological Theory* 1:212-239.
- Lehman (Chit Hlaing), F. K., and K. G. Witz. 1974. "Prolegomena to a formal theory of kinship" in *Genealogical mathematics*. Edited by P. Ballonoff, pp. 111-134. The Hague: Mouton.
- Lévi-Strauss, C. [1945] 1958, « L'analyse structural en anthropologie et en linguistique », Ch. 2 dans *Anthropologie structurale*, Paris : Plon.
- Malinowski, B. 1963. *The family among the Australian Aborigines*, Revised Edition edition. New York: Schocken Books.
- Marshall, L. 1976. *The !Kung of Nyae Nyae*. Cambridge: Harvard University Press.
- Marshall, M. Editor. 1983. *Siblingship in Oceania*. *ASAO Monograph No. 8*. Lanham: University Press of America.
- Martin, P. Y. 2004. Gender as social institution. *Social Forces* 82:1249-1273.
- Morgan, L. H. 1871. *Systems of consanguinity and affinity in the human family*. Washington, DC: The Smithsonian Institute.
- Radcliffe-Brown, A. 1913. Three tribes of western Australia. *Journal of the Royal Anthropological Institute (N.S.)* 43:143-194.
- Radcliffe-Brown, A. R. 1950. "Introduction," in *African systems of kinship and marriage*. Edited by A. R. Radcliffe-Brown and D. Forde, pp. 1-85. Oxford: Oxford University Press.
- Read, D. 1984. An algebraic account of the American kinship terminology. *Current Anthropology* 25:417-449.
- Read, D. 2000. Formal analysis of kinship terminologies and its relationship to what constitutes kinship (Complete text). *Mathematical Anthropology and Culture Theory* 1:1-46.
- Read, D. 2001. "What is kinship?," in *The cultural analysis of kinship: The legacy of David Schneider and its implications for anthropological relativism*. Edited by R. Feinberg and M. Ottenheimer, pp. 78-117. Urbana: University of Illinois Press.

- Read, D. 2006. Kinship Algebra Expert System (KAES): A software implementation of a cultural theory *Social Science Computer Review* 24:43-67.
- Read, D. 2007. Kinship theory: A paradigm shift. *Ethnology* 46:329-364.
- Read, D., D. Lane, and S. van der Leeuw. 2009. "The innovation innovation," in *Complexity perspectives in innovation and social change*. Edited by D. Lane, D. Pumain, S. van der Leeuw, and G. West, pp. 43-84. Berlin: Springer Verlag.
- Read, D., and F. K. Lehman (Chit Hlaing). 2005. The Read-Lehman letters on kinship mathematics. *Mathematical Anthropology and Cultural Theory* 1:1-5.
- Read, D. 2010a. The algebraic logic of kinship terminology structure. *Behavioral and Brain Sciences* 33:399-400.
- Read, D. 2010b. "From experiential-based to relational-based forms of social organization: A major transition in the evolution of *Homo sapiens*," in *Social brain, distributed mind*. Edited by R. Dunbar, C. Gamble, and J. Gowlett, pp. 199-230. Oxford: Oxford University Press.
- Read, D. 2010c. The generative logic of Dravidian language terminologies. *Mathematical Anthropology and Culture Theory* 3.
- Read, D. 2012. How culture makes us human: Primate evolution and the formation of human societies Walnut Creek: Left Coast Press.
- Read, D. W., and C. Behrens. 1990. An expert system for the algebraic analysis of kinship terminologies. *Journal of Quantitative Anthropology* 2:353-393.
- Rivers, W. H. R. 1924. *Social organization*. New York: Knopf.
- Sahlins, M. 1962. *Moala: Culture and nature on a Fijian island*. Ann Arbor: University of Michigan Press.
- Scheffler, H. W., and F. Lounsbury. 1971. *A study in structural semantics: The Siriono kinship system*. Englewood Cliffs: Prentice-Hall.
- Schieffelin, E. L. 1976. *The sorrow of the lonely and the burning of the dancers*. New York: St. Martin's Press.
- Thomas, N. W. 1906. *Kinship organizations and group marriage in Australia*. Cambridge: Cambridge University Press.